



Invitation Halloween 1er novembre 2026

Développement, 14 ans et -

Centre sportif du cégep Edouard-Montpetit : 260, De Gentilly est, Longueuil, Québec. J4H4A4

Club hôte : Équipe Natation Elite Longueuil

Installations : 2 Bassins de 25m, 6 couloirs équipés de câbles anti-vagues
Système de chronométrage électronique plaques & boutons poussoirs

Type de rencontre : Invitation ouverte, 1 session
Événement sanctionné par la Fédération Natation Québec

Développement : 14 ans et -

Date limite d'inscription : Jeudi 22 octobre 2026

COMPÉTITION COMPLÈTE — RÉSERVATIONS

La capacité maximale d'accueil est atteinte avec les réservations confirmées à ce jour. Les inscriptions sont donc réservées aux clubs ayant déjà obtenu une confirmation de réservation. Les autres clubs peuvent communiquer avec l'organisation pour être ajoutés à une liste d'attente. Si des places se libèrent, nous communiquerons avec eux.

COMITÉ ORGANISATEUR

Responsable des inscriptions : club@natationelite.com

- Isabelle Vincent

Directeurs de rencontre : club@natationelite.com

- Véronique Marcotte

Juge arbitre : officiels@natationelite.com

- Souhila Cherfi

Responsables des officiels : officiels@natationelite.com

- Yassine Bentaleb

OFFICIELS

- o Le comité organisateur compte sur la collaboration de tous les clubs participants pour déléguer un nombre d'officiels suffisant pour le bon déroulement de cette compétition.
- o Lien des officiels : <https://www.timetosignup.com/natationelite/folder/13450/>

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

CATÉGORIES D'ÂGE

IMPORTANT : Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

- o 8 ans et -
- o 9-10 ans
- o 11-12 ans
- o 13-14 ans

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- o Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs à la Fédération de natation du Québec;
- o Il n'y a pas de temps de qualification pour la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- o Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide ;
- o Toutes les épreuves seront nagées par genre ;
- o Pour le bon déroulement de la compétition, nous demandons qu'à l'épreuve du 200m brasse soit limitée aux nageurs étant capable de nager sous les 4 minutes.
- o La compétition est de format : finales par le temps.

RENCONTRE DES ENTRAÎNEURS

- o Il y aura rencontre des entraîneurs avec juge arbitre et la direction de la rencontre le dimanche matin 1^{er} novembre. Les précisions quant à la rencontre figureront au bulletin technique.



SÉCURITÉ

- o Les responsables de la rencontre fourniront un environnement sécuritaire et une rencontre structurée. Nous ne sommes pas responsables de la surveillance des athlètes au cours des épreuves. Les entraîneurs sont responsables de la conduite de leurs nageurs et doivent connaître les procédures.

HORAIRE ET PROGRAMME

Session 1 – Dimanche 1er novembre 2026		Suite – Dimanche 1er novembre 2026	
Échauffement : 9h05 à 9h25 / 9h30 à 9h50 Compétition : Début à 10h00			
Numéro	Épreuve	Numéro	Épreuve
1/2	200 Libre	13/14	200 Dos
3/4	50 dos	15/16	50 Papillon
5/6	100 Brasse	17/18	100 Libre
7/8	200 Brasse	19/20	200 QNI
9/10	50 Libre	21/22	50 Brasse
11/12	100 Papillon	23/24	100 Dos
*Pause HALLOWEEN de 30 minutes			

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- o Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- o Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>
- o Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne. Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le guide d'utilisation du REMS.
- o Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

ÉPREUVES

- o Un nageur peut s'inscrire à un maximum de quatre (4) épreuves individuelles **dont deux (2) épreuves avant la pause et deux (2) épreuve après la pause.**
- o **IMPORTANT :** Un nageur peut s'inscrire qu'à **une (1) épreuve de 200m avant la pause et une (1) épreuve de 200m après la pause.**



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- o COMPÉTITION COMPLÈTE — RÉSERVATIONS ; La capacité maximale d'accueil est atteinte avec les réservations confirmées à ce jour. Les inscriptions sont donc réservées aux clubs ayant déjà obtenu une confirmation de réservation. Les autres clubs peuvent communiquer avec l'organisation pour être ajoutés à une liste d'attente. Si des places se libèrent, nous communiquerons avec eux.
- o La date limite pour transmettre les inscriptions **jeudi 22 octobre 2026** (23h59).
- o Les places sont limitées, la date et l'heure de réception de l'envoi électronique à www.swimming.ca sera prise en considération.

FRAIS DE PARTICIPATION

- o 55,00\$ Frais fixe par nageur pour un maximum de quatre (4) épreuves individuelles (taxes incluses). Ce frais inclut le coût par nageur (FNQ) de 7,13\$, + taxes (8,20\$)
- o *Ces frais sont non remboursables et sont payables avant le début de la compétition*
 - par virement bancaire à comptabilite@natationelite.com (mot de passe « NatationElite ») ou
 - par chèque à l'ordre de : ENEL à remettre au commis de course avant le début de la compétition.
 - Un reçu sera fourni sur demande.

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- o Les forfaits devront être faits auprès du commis de course avant le début de la session.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- o Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de la session en question et le club devra fournir les bénévoles pour chronométrer les temps de passages du nageur.

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENT AUX INSCRIPTIONS

- o Les inscriptions tardives seront permises pour compléter les séries incomplètes seulement.
- o Le comité organisateur se réserve le droit de refusé toutes modifications après le jeudi 22 octobre (autre que les forfaits)

*Pénalité pour défaut d'inscription

- *Pour une nageuse ou un nageur non conforme (sans statut « actif ») auprès de Natation Canada (REMS) et ayant participé à une compétition :*
 - o Une pénalité de 50 \$ par nageuse ou nageur fautif sera envoyée au club d'appartenance.
 - o Le club organisateur ayant accepté à son événement une ou un athlète non conforme recevra une pénalité de 100 \$ par nageuse ou nageur fautif.
- *Pour une nageuse ou un nageur ayant participé à une deuxième compétition dans la saison en cours en étant inscrit dans la catégorie « non compétitif » :*
 - o La FNQ procédera à son changement de statut afin de l'inscrire dans la catégorie « compétitif ».
 - o La différence entre les frais d'adhésion de la catégorie « compétitif » et « non compétitif », ainsi que des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ au club fautif.



RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- o Les résultats seront disponibles au cours de la compétition sur l'application *SplashMe*
- o Sur le site de Natation Canada et swimrankings.net quelques jours après l'événement

RÉCOMPENSES

- o Sac de friandises remis aux nageurs participants.
- o Un prix / club remis pour un de vos nageurs déguisés
- o Les nageurs pourront se déguiser durant le 30 minutes de pauses et nous prendrons une photo par club avec tous les nageurs participants.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Les compétitions sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures suivants :

- o Règlements de natation et paranatation de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/reglements-etformulaires/>
- o Règlement de sécurité de la natation en bassin : <https://fnq.ca/clubs-et-regions/reglements-de-securite/>
- o Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/reglements-et-formulaires/>
- o Les départs se feront à partir des plots de départ selon WORL AQUATIC II.1.4 et II.15.1.4

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEUR(E)S

- o Tous les entraîneurs et entraîneuses présents doivent être conformes auprès de la FNQ ou de leur propre fédération provinciale/nationale et affiliés au minimum dans la catégorie « Entraîneur adjoint provincial ».
- o Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- o Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/national

DISPOSITION SUR LES INCONDUITES

- o À compter du 1er septembre 2026, la règle C2.5.2.1 (anciennement C2.3.2.1) sera appliquée. L'inconduite peut notamment comprendre le fait de cracher, de projeter de l'eau de la bouche ou de se moucher, délibérément ou par négligence, dans la piscine ou sur la plage immédiatement avant le départ; de donner délibérément un coup de pied ou de frapper le plot de départ ou la plaque arrière; ainsi que d'entrer dans la piscine de façon dangereuse ou incontrôlée. Des renseignements et des directives supplémentaires sont disponibles sur le [site de des règlements de Natation Canada](#)



AUTRES INFORMATIONS

Limite de participants

La compétition sera limitée à : 300 nageurs

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Pour plus d'information, consultez le document sur les maillots de bain en compétition sur le site web de Natation Canada [ICI](#).

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

Bandes adhésives

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum. Important : La trousse d'information de la compétition considérée comme valide est la version la plus récente publiée sur le site de Natation Canada et le REMS.

Estrades et spectateurs

Gradins pouvant accueillir 450 personnes disponibles.

Stationnement/accès pour les personnes à mobilités réduites

Le stationnement du cégep Edouard-Montpetit est payant aux 2 accès ; Chemin Chambly (arrière du centre sportif) et De Gentilly (devant le centre sportif)

- Les **30 premières minutes de stationnement sont gratuites**.
- Par la suite, le tarif est de 9\$.
- Il est également possible de se stationner dans les rues adjacentes au Centre sportif, en respectant la signalisation en vigueur.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.

**Au plaisir de vous accueillir!
Équipe Natation Elite Longueuil**

